

Marie-Noëlle BATTISTEL

Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère

Vice-Présidente de la Commission des affaires économiques

Mme Patricia SAME  
[patricia.same@laposte.net](mailto:patricia.same@laposte.net)

PARIS, le 25 octobre 2022

Réf: AT-MNB-2022-314

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre récent courriel, par lequel vous avez souhaité appeler mon attention sur les conséquences du changement climatique et les catastrophes climatiques qui s'enchaînent, la diminution des ressources à l'échelle de la planète, la dépendance de l'Europe aux énergies fossiles, notamment russes, et l'inflation galopante qui rogne le pouvoir d'achat des ménages. Je vous en remercie.

Pour faire face à ces difficultés, parmi un éventail certain de leviers qui peuvent être actionnés, vous vous portez en faveur de la réduction de la vitesse sur les autoroutes à 110km/h, comme proposé par la Convention citoyenne pour le climat.

J'entends vos arguments et ils sont bien entendus recevables et justifiés. Toutefois, j'aurais deux points de vigilance.


D'abord, que cela n'encourage pas le report de l'autoroute vers les routes départementales ou nationales que l'on sait statistiquement plus accidentogènes, les automobilistes pouvant arbitrer selon un rapport coût/temps de trajet. Or, la sécurité routière et la préservation des vies sur la route sont une priorité des pouvoirs publics.

Ensuite, effectivement selon un sondage IFOP, 63% des français envisagent de diminuer leur vitesse sur l'autoroute en se limitant à 110km/h pour économiser du carburant pour des raisons écologiques et/ou économiques. Toutefois, il s'avère que le contenu des réponses incite à la réflexion. En effet, les réponses varient selon les profils des participants (niveau d'études, catégorie socio-professionnelle, etc.). Ainsi, par exemple, plus le conducteur est âgé, plus il est favorable à une réduction de la vitesse, et inversement. Mais plus intéressant, les artisans et commerçants sont majoritairement opposés à la réduction de la vitesse, soit les professionnels qui sont parmi ceux qui utilisent le plus leur véhicule pour des déplacements. Cette mesure n'est donc pas perçue de manière identique pour tous.

Au regard de la situation actuelle et des enjeux climatiques je serais donc favorable à une mise en œuvre expérimentale afin de pouvoir en tirer les enseignements en vue d'une éventuelle généralisation si une telle mesure s'avérait efficace d'un point écologique tout en préservant la sécurité routière.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*A votre disposition  
Bonne nuit  
à vous*



Marie-Noëlle BATTISTEL